

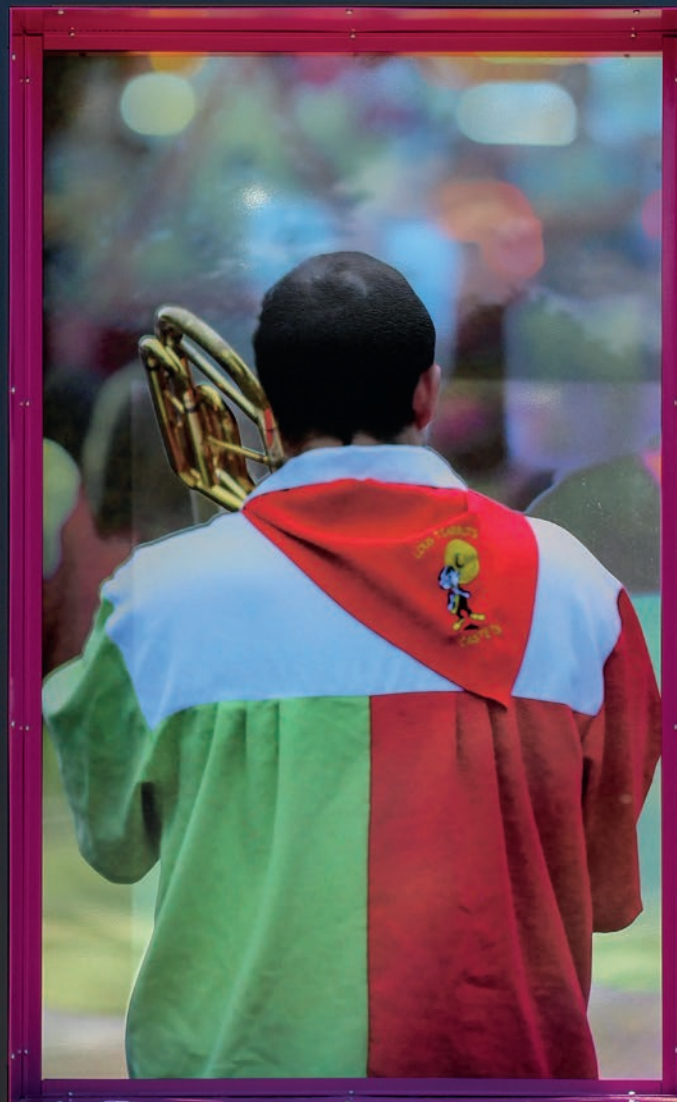
Le Mag

INFORMATIONS MUNICIPALES DE CASTETS



N°37
Juin 2021

Castets



Bienvenue

Édito

Chères Castésiennes, Chers Castésiens,

Nous voilà arrivés aux portes de l'été... encore perturbés par cette pandémie qui complique nos existences depuis Mars 2020.

A l'image de notre département, notre village est relativement épargné. Notre école a « seulement » subi deux fermetures de classe et notre EHPAD n'a pas connu de cluster. Je veux remercier ici chacun d'entre vous pour avoir permis ce résultat.

Concernant nos festivités estivales, nous attendons la fin du mois de juin pour prendre des décisions. Nous vous en informerons via les réseaux et la presse.

Nous avons mis à profit ce temps de confinement pour travailler sur nos projets d'espaces nautique, sportif et festif au stade ainsi que sur la future maison de quartier du boudrome qui accueillera notamment les associations de la pétanque, du bridge et du poker.

Ce travail, long et lourd, mais indispensable pour réussir nos projets, a été mené par l'ensemble des élus, en concertation avec les futurs usagers et les riverains avec sérieux et engagement. Nous avons pris des décisions que nous vous expliquons dans ce Mag.

Vous y trouverez aussi une présentation du budget. Cette année, pas d'augmentation des impôts malgré le début de la perte de recettes du fait de la fermeture du site Gascogne, de la réforme de la taxe d'habitation compensée certes... mais sur la base de 2017, moins avantageuse, alors que nous sommes en 2021...

Néanmoins, nous avons inscrit sur ce budget près de 4 millions d'euros d'investissements, avec le pôle nautique pour 350 000€, la maison de quartier pour 750 000€, des travaux de rénovations énergétiques de nos bâtiments pour près de 500 000€, la mise en place d'un lieu de réception et festif au stade pour 250 000€, un circuit ludique et pédagogique du patrimoine dans le centre du village pour 150 000€, du matériel pour les agents du ménage, de la cantine et des ateliers communaux ainsi que du matériel pour les élèves de notre école etc.. Avec, chaque fois que l'on a pu, un montage de dossier afin d'obtenir des subventions.

Les 19 élus sont au travail pour que notre commune continue à s'embellir et à s'enrichir de nouveaux projets et services. Ils travaillent au quotidien avec l'ensemble des agents pour que nous continuions à être fiers d'être Castésiens!

Je vous souhaite une bonne lecture et un excellent été avec vos amis et votre famille avant de vous retrouver à la rentrée rempli de projets et d'énergie.

Bel été à toutes et à tous

Philippe Mouhel
Maire de Castets



En bref

Élections à venir

Les 20 et 27 juin vous élirez les futurs représentants de notre territoire au conseil départemental et au conseil régional. Ces élections respecteront un protocole sanitaire strict permettant aux citoyens de venir s'exprimer en toute sécurité. Merci d'avance à ceux et celles qui permettent la réussite de ces élections.

Office de tourisme

Comme promis, cet été il y aura un accueil touristique sous les arbres à côté du magasin Intermarché. Ainsi, du 9 juillet au 28 août nos visiteurs seront accueillis et pourront bénéficier de bons conseils. Merci à l'office de tourisme intercommunal d'avoir accepté de mettre un personnel à disposition.

Entretien de la forêt

La commune possède environ 300 hectares de forêt qu'il faut entretenir. Sous la houlette de notre élu en charge de la forêt Clément Lagoueyte et de notre agent Didier Lafitte, nous avons procédé au nettoyage de différentes parcelles, derrière l'entreprise AAI, au lieu-dit Camerade, à l'antenne du lieu-dit Lelanne ou encore la parcelle derrière le lotissement Mouliot.



4	Gérer
Communiquer	7
9	Grand angle
Cadre de vie	14
16	Entreprendre
La vie du territoire	17
18	Découvrir
Savourer	19

Le Mag.

Magazine d'informations de Castets-des-Landes.

Mairie – Place Edouard Laudouat – 40260 Castets

Tél. 05 58 89 40 09 – mairie@castets.fr – castets.fr

Directeur de publication : Philippe Mouhel, Maire – Editeur : ville de Castets.

Conception : Service Communication.

Comité de rédaction : Vanessa Fruit, Coralie Seys, Catherine Soler,

Thierry Dibos, Guillaume Galichet, Denis Véjux, Olivier Charvet.

Crédit photos : Mairie de Castets.

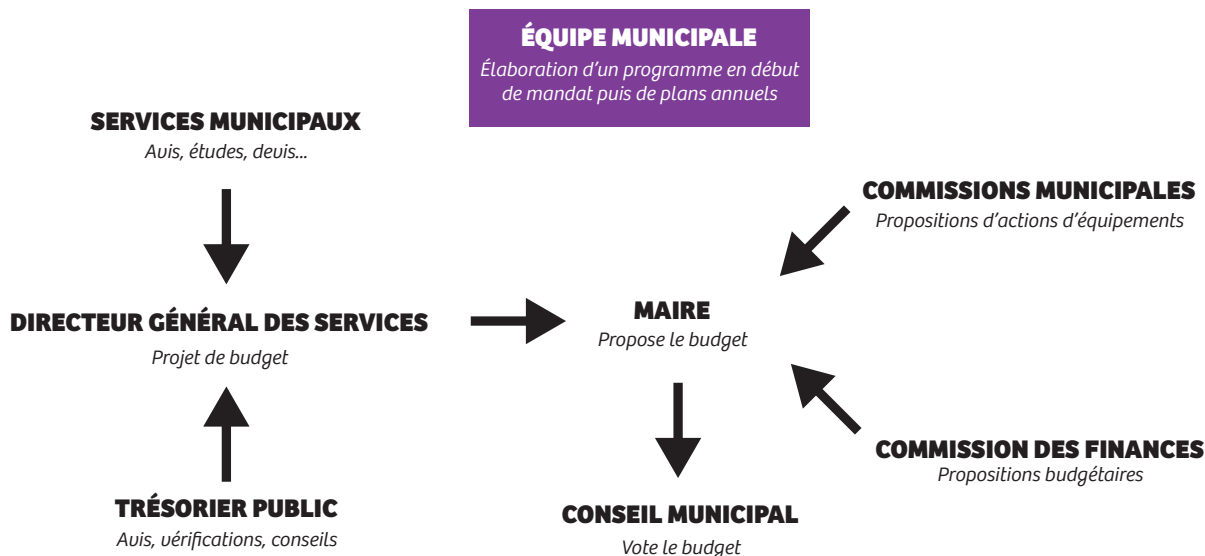
Tirage : 1 500 exemplaires.

Impression : DH Com



COMMENT ÉLABORER LE BUDGET ?

→ C'est le fruit d'une concertation entre plusieurs acteurs



Il en résulte un budget de **fonctionnement** et un budget d'**investissement**.

La section de fonctionnement comprend les opérations relatives au **fonctionnement courant et régulier** de l'administration de la commune (dépenses courantes, charges de personnel, produit de la fiscalité...). La section d'investissement comprend les opérations qui modifient le **patrimoine de la commune** (acquisitions immobilières, travaux, constructions neuves, achats de matériels...)

UN BUDGET QUI MARQUE LA VOLONTÉ DE CONTINUER À INVESTIR



LE MOT DE...

Laurence Merlin, élue en charge de la commission des finances.

L'endettement de la commune continue à diminuer malgré les très nombreux investissements réalisés depuis 2014.

Montant de la dette au 1^{er} janvier 2014 : 6 380 879€
Montant de la dette au 31 décembre 2021 : 4 521 431€

2021 est marquée par une volonté d'investir dans la rénovation énergétique des bâtiments communaux et dans des projets vertueux, économes en énergie. À cet égard, un économiste des flux du SYDEC est venu faire un audit de l'ensemble des bâtiments communaux.

Du fait de nouvelles obligations en matière salariale, dans l'intérêt des agents de la collectivité, le budget de fonctionnement augmente dans ce domaine. C'est un poste important pour les communes et Castets n'échappe pas à cette règle.

Malgré tout, notre budget de fonctionnement dégage un excédent de plus de 2 600 000€, grâce à un excédent de fonctionnement reporté de 2 363 000€ (dont environ 900 000€ grâce au transfert des compétences eau et assainissement au SYDEC).

Cette année est également marquée par les changements concernant la taxe foncière et la taxe d'habitation. La commune ne perçoit plus la taxe d'habitation, car elle est suppri-

mée pour une majorité de ménages (suppression progressive pour les autres, maintien pour les résidences secondaires).

Côté taxe foncière, le taux départemental se cumule au taux de la commune au bénéfice de cette dernière.

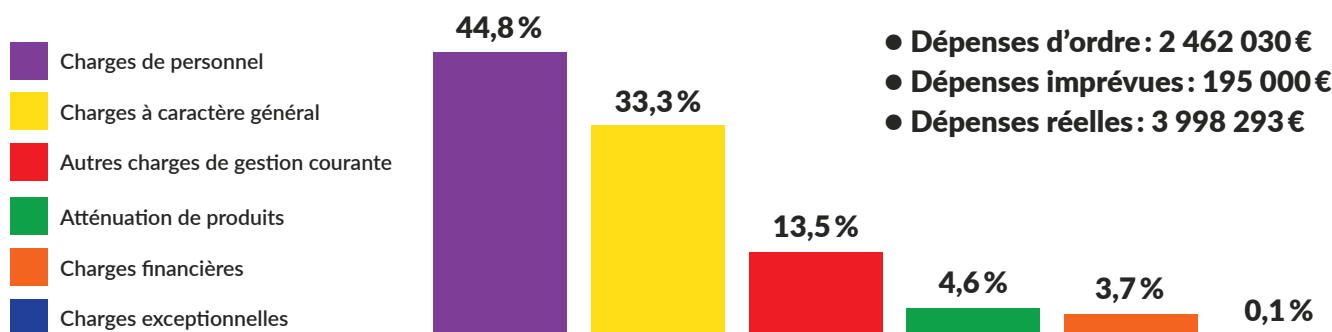
De plus, un changement du mode de calcul pour les immobilisations industrielles entraîne une baisse de 33% des bases notifiées pour Castets. Mais la commune a bénéficié d'une compensation en qualité de village fortement industrialisé. Au final le montant redistribué à Castets a augmenté de 52 005€.

C'est pourquoi la municipalité n'a pas voté d'augmentation des taux de taxe du foncier bâti et du foncier non bâti.

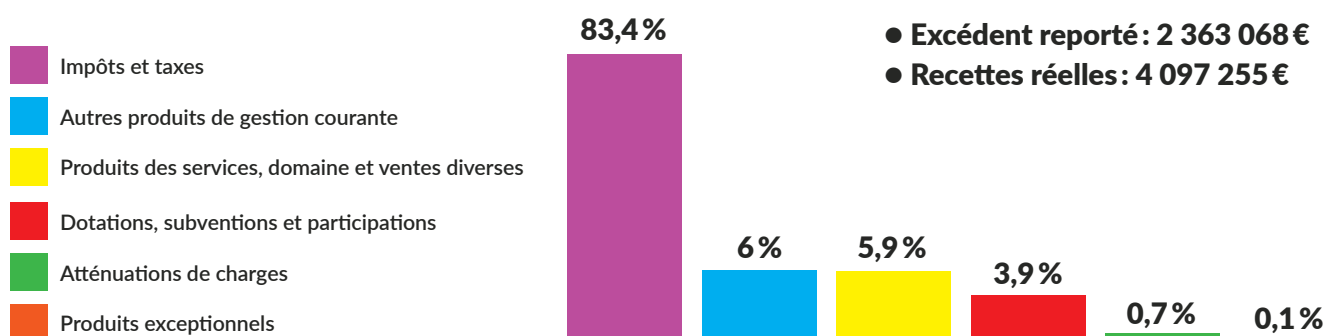
Taxe foncier bâti : 31,41 %
(14,44% commune + 16,97% département)

Taxe foncier non bâti : 43,97%

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT | 6 460 323 €



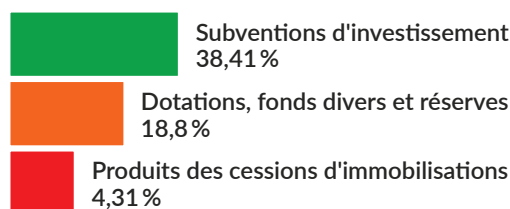
RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 6 460 323 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 4 180 943 €

- Recettes d'ordre : 2 462 030 €
- Excédent d'investissement reporté : 661 564 €
- Recettes réelles : 1 718 913 €

Les investissements sont financés par de nombreuses subventions (provenant de l'Etat, la Région, le Département, l'Europe, ...), par des dotations (le FCTVA, la taxe d'aménagement), le produit des cessions d'immobilisations, l'excédent de fonctionnement, l'excédent d'investissement reporté et les emprunts si nécessaire.



“ Cette année nous n'avons pas prévu de contracter d'emprunt. L'équilibre budgétaire est assuré par le virement prévisionnel de la section de fonctionnement d'un montant de 2 462 030 €.”

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT | 4 180 943€

DÉTAILS DES INVESTISSEMENTS :

1 – Maison de quartier (dédiée à des associations) vertueuse en énergie



2 – Acquisition d'un espace de réception pour des manifestations au stade

3 – Travaux à l'accueil de loisirs dont rénovation énergétique

4 – Préau et aménagements à l'école (notamment une nouvelle plonge), rénovation énergétique du bâtiment

5 – Circuit du patrimoine

6 – Études et début d'aménagement du parc du Barrat

7 – Bâtiment de la halte nautique (au stade)



8 – Panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur 3 bâtiments communaux



9 – Piste cyclable reliant le bas du stade et l'aire de camping-cars

10 – Acquisition de 3 véhicules (un pour l'enfance jeunesse, un pour le garde champêtre, un pour les ateliers)



Minibus du service Enfance Jeunesse, adapté PMR

11 – Skatepark

12 – Réfection de la route du stade

13 – Démolition de la maison Leroux (place de la Mairie)



14 – Reprise du rond-point de l'entrée de ville

15 – Matériel pour les ateliers

16 – ADAP (mise aux normes handicapées des infrastructures communales)

17 – Commission des citoyens

18 – Rénovation de la gendarmerie

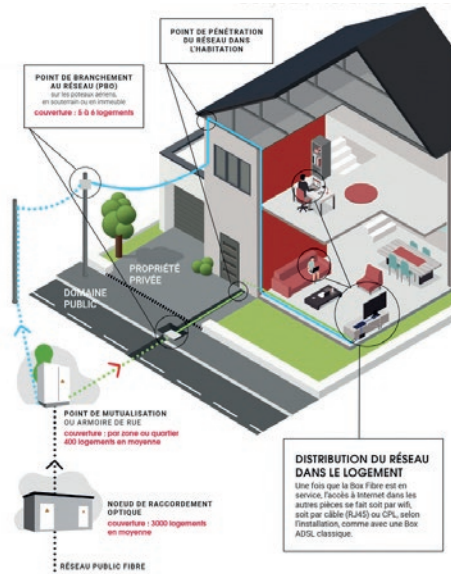
19 – 3ème parking de la Maison de la Santé

20 – Divers matériels pour les services de la Mairie

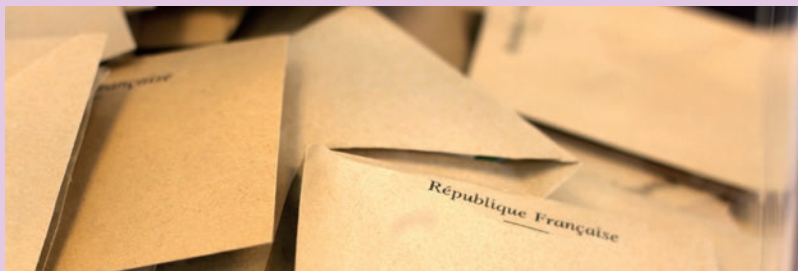
LA FIBRE ARRIVE !

Le déploiement de la fibre, financé en partie par la Communauté de communes, arrive à son terme. Castets sera raccordé d'ici la fin de l'année 2021 avec une commercialisation début 2022.

Les travaux de raccordement sont organisés par le SYDEC. Depuis mars 2021, une campagne d'élagage a été déployée afin de permettre la réalisation du raccordement de la fibre optique par voie aérienne. En effet, le déploiement est soumis à l'utilisation du réseau orange existant. Il n'est donc pas toujours possible d'avoir un réseau enterré dont le coût est 5 à 10 fois supérieur à une installation par voie aérienne.



Retrouvez plus d'informations et le suivi de l'avancée du déploiement sur les sites du sydec40.fr et nathd.fr



DÉPLACEMENT DU BUREAU DE VOTE NUMÉRO 1 (MAIRIE)

En raison des conditions sanitaires et de respecter la distanciation et les gestes barrières, le bureau de vote de la mairie est déplacé à l'Espace Culturel Émile Vignes. Le bureau de vote de l'école, lui, reste en place.

NOUVEAU CONCILIEATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON DE CASTETS

Depuis le mois de mars, un nouveau conciliateur de justice a été nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Pau, dans le ressort du Tribunal Judiciaire de Dax et affecté au canton de Castets. Le conciliateur de justice est assermenté et bénévole.

L'occasion de rappeler que la conciliation de justice a pour but d'aider au règlement amiable des litiges entre les particuliers, tels que conflits de voisinage ou de copropriété, problèmes entre consommateurs et commerçants, bailleurs et locataires.

C'est un mode de règlement obligatoire dans les litiges de moins de 5 000 euros, une alternative au procès, simple, rapide et gratuite permettant ainsi d'avoir une justice plus proche, plus efficace et plus protectrice.

Le conciliateur peut être désigné par le juge, pour proposer aux parties de tenter de régler leur litige. Mais il peut être saisi directement par l'une ou l'autre des parties.

Dans ce but, vous pouvez rencontrer Michel Grimaut qui assure une permanence un jeudi sur deux, à la Mairie de Castets, en téléphonant pour prendre RDV au 05 58 89 40 09.

Contact également possible par mail : michel.grimaut@conciliateurdejustice.fr

DES TOTEMS ENTRE HAIES DE VILLE ET PARCELLES DE PINS

Disposés aux six entrées de notre commune, chaque totem illustre une thématique différente, représentative des valeurs de notre village. Nous retrouvons ainsi l'esprit festif, sportif, culturel, patrimonial, un cadre de vie agréable, agrémenté d'une offre de services conséquente.



Où les retrouver ?

1. Route de Linxe
2. Route d'Uza
3. Route de Lesperon
4. Route de Taller
5. Route de Magescq
6. Route de Dax

DES PROJETS D'ENVERGURE À VENIR

Comme évoqué précédemment, la commune est engagée dans 2 projets de construction d'envergure en direction principalement d'associations du village.



Visuel d'illustration non contractuel



LE MOT DE...

Thierry Dibos,
Adjoint en charge de la
commission projets

Le premier d'entre eux sera situé au sud du boulodrome, à l'opposé de l'actuel siège du club de pétanque. Ce sera leur nouveau local. Il sera également partagé prioritairement par les clubs de bridge et de poker. D'abord les trois associations ont été consultées afin d'évaluer leurs besoins. Nous les avons rencontrées une seconde fois pour leur présenter l'avancée du projet. Cela nous a permis, grâce à leurs remarques, d'améliorer l'aménagement intérieur et de valider les surfaces et les choix effectués.

Les riverains de ce futur bâtiment ont eu droit en primeur à une présentation de leur nouvel environnement. L'architecture, notamment de la toiture, a été pensée pour limiter l'impact visuel de l'arrière du bâtiment, façade visible par ces riverains. Nous en avons profité pour recueillir leurs doléances notamment sur les eaux pluviales. Devant déplacer une canalisation, nous en profiterons pour essayer d'améliorer ces difficultés.

La destruction du siège actuel de la pétanque se vaudra la plus vertueuse possible. Elle se fera en relation avec l'association « bâti-circulaire » qui gère la récupération, le tri et la réutilisation des matériaux.

Cette volonté environnementale et la dimension du bâtiment imposent un budget conséquent, aux environs de 750 000€ HT hors subventions. Nous espérons toutefois que la destination du projet et ses hautes qualités environnementales motiveront des subventions de l'Union européenne, de l'État et de la Région en conséquence. L'État, à travers le DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), nous a déjà octroyé une subvention d'un montant de 300 000€.

Le second projet est la halte nautique. Suite à l'obligation d'abandon du projet initial de réhabilitation et réaménagement du local actuel dans l'ancien camping, un nouveau choix d'implantation et de bâtiment ont été faits. La halte nautique sera située à l'angle du Parc des Sports, proche de l'étang et de l'espace aménagé pour la pratique sportive de l'association. L'aménagement intérieur a été longuement travaillé en collaboration avec le club de kayak.

Le budget prévisionnel du bâtiment est de 350 000€ HT toujours hors subventions. Ces dernières ont été sollicitées auprès de l'État qui a travers le DSIL nous a attribué 105 000€.

Les deux permis de construire sont en cours d'instruction et la recherche des artisans vient de commencer. Nous envisageons un début des travaux à l'automne 2021 pour une livraison des bâtiments à l'été 2022.

LA MAISON DE QUARTIER, UN BÂTIMENT TOURNÉ VERS LE FUTUR

Afin de répondre à une double nécessité de réhabiliter le local de la pétanque et d'implanter un lieu de rendez-vous adapté aux besoins des associations, la commune a décidé de combiner ces attentes dans un seul bâtiment.

La commune a fait le choix, dès le départ, d'un bâtiment de haute qualité environnementale et à énergie positive. L'aspect extérieur traduit cette volonté avec un minimum d'ouvertures au nord, des grandes ouvertures au sud et en même temps une terrasse avec une grande « casquette » pour protéger le sud en été. L'accent est porté sur la simplicité du bâtiment avec l'utilisation de techniques de gestion simples et durables (low tech) dans une logique de frugalité et de minéralité, exemplaire en termes de gestion de l'énergie.

Le cabinet d'architecture a fait le choix d'un toit en forme de feuille qui permet de porter 90 m² de panneaux solaires. Cette énergie sera utilisée à la fois en autoconsommation et revendue. La simulation thermodynamique (qui étudie le comportement du bâtiment au quotidien) faite par le cabinet thermique révèle un bâtiment plutôt économe avec un grand confort été comme hiver.

L'ensemble devrait également se révéler comme un démonstrateur de la filiale locale de béton bas carbone. Plusieurs sociétés locales et innovantes, spécialisées en béton biosourcé ont été contactées, dont Materrup basée à Saint Geours de Maremne. Toute la maçonnerie en élévation sera ainsi réalisée en béton bas carbone. Il s'agit d'un matériau avec peu d'impact environnemental mais avec un fort pouvoir isolant et esthétique. Nous envisageons également un béton recyclé local pour tous les soubassements. Des capteurs seront intégrés pour permettre l'étude comportementale du bâtiment dans le temps en lien avec une section BTS d'un lycée.

Avec deux salles séparables, le bâtiment permettra aux associations utilisatrices d'évoluer confortablement. Comme les autres salles communales, dans les créneaux libres, il pourra être utilisé par tout un chacun puisque équipé d'un vidéo-projecteur, d'un « espace bar » et d'un espace extérieur « traiteur ».



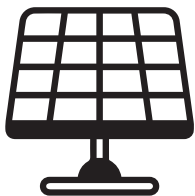


L'EXPLICATION DE L'ARCHITECTE

La géométrie de ce bâtiment est le fruit d'une synthèse permettant de jouir des apports solaires passifs, de se protéger des surchauffes estivales, d'offrir une vaste terrasse couverte à l'abri des vents dominants et d'installer un générateur photovoltaïque capable de produire de quoi assumer une partie des besoins continus en auto-consommation et une autre en revente sur le réseau.

Il s'agit d'un volume rectangulaire compact couvert par une toiture évoquant le pliage d'une feuille suivant l'une de ses diagonales.

Quelques chiffres & infos



90 m²
de panneaux
photovoltaïque



2 salles d'environ
60 et 130 m²



Orienté **Sud**
pour tirer parti de la
conception bioclimatique



Grand angle



Visuel d'illustration non contractuel



LA HALTE NAUTIQUE, TOURNÉE VERS LA NATURE

Après avoir pagayé plusieurs années, ce projet débutera à l'automne.

L'espace stockage de bateaux, d'environ 200 m², est composé d'une partie pour les kayaks d'animation, et d'une autre pour ceux de compétition.

Le bâtiment dispose également d'un séchoir et d'un local réparation. L'espace bureau et la salle de réunion jouiront d'une magnifique vue sur l'étang. Il en sera de même pour la terrasse en surplomb. Enfin, un espace de stationnement accueillera les fourgons et les remorques. L'extérieur sera très majoritairement habillé de bois, du bois

brut et de la lasure foncée. Une toiture métallisée couvrira le tout.

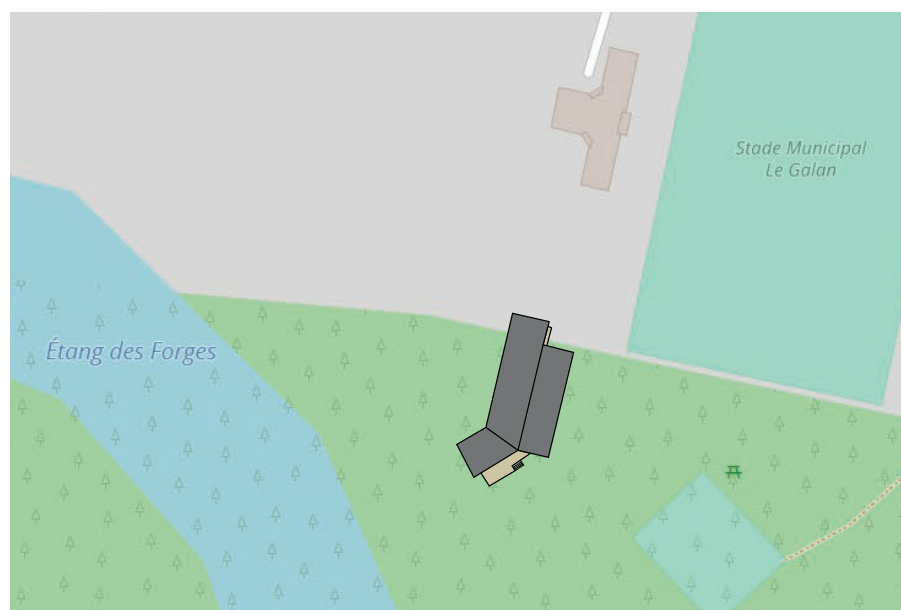
Un nouvel accès à l'eau sera aménagé depuis le stockage des bateaux pour descendre plus aisément et plus en douceur tout en portant les embarcations. Cet accès et le bâtiment feront partie intégrante du futur aménagement de l'étang des Forges.

Un chemin depuis l'entrée du stade sera aménagé. Il permettra l'accès pour les fourgons.

OÙ SE TROUVERA-T-ELLE?



Visuel d'illustration non contractuel



DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

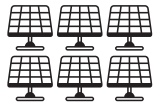
Poursuivant sa démarche de développement durable, la commune a fait installer près de 620 m² de panneaux photovoltaïques sur l'école, l'accueil de loisirs et l'Espace Émile Vignes.

Les coûts en énergie sont de plus en plus importants. Il convient de trouver des nouvelles solutions pour les réduire et consommer différemment. L'utilisation d'**une énergie renouvelable produite localement** est celle retenue.

Cette production sera accompagnée d'un module pédagogique dans l'enceinte de l'école avec des compteurs de production et de consommation en temps réel afin de permettre aux enfants de comprendre les enjeux. Il détaillera également les différentes actions à effectuer pour moins consommer d'énergie (éteindre les lumières, isoler les bâtiments, etc.)



CHIFFRES CLÉS DU PROJET



363 panneaux photovoltaïques



≈ **120 Kwc**



138 810, 83€

Subventionnés à 68%



PROMENONS-NOUS DANS LE VILLAGE

Avez-vous déjà pris le temps de flâner, le long des jardins partagés ?

Avec les beaux jours qui reviennent, n'hésitez pas à vous balader et à vous arrêter le long du ruisseau des Forges afin de profiter d'un moment calme et reposant. Libre à vous ensuite de poursuivre ce moment en remontant jusqu'à l'étang des Forges et son cadre bucolique.



LA DÉCHETTERIE: UN GESTE ÉCO-CITOYEN



**VOUS FAITES UNE
BONNE ACTION.
ON COMPTE SUR VOUS
POUR QUE ÇA LE RESTE.**

PHOTOS PRISES SUR LES BAS-COTÉS DE LA ROUTE CASTETS-TALLER



**LORSQUE VOUS ALLEZ À LA DÉCHETTERIE, ATTACHEZ BIEN VOS
DÉCHETS DANS LA REMORQUE POUR QU'ILS NE S'ENVOLENT PAS.**

SENSIBILISATION AU TRI DES DÉCHETS

En ce début d'année la municipalité a répondu à l'appel à projet "Boule de Neige" du Sitcom. Grâce aux diverses actions menées depuis plusieurs années notre dossier a été retenu. Ce projet a pour but de trier et réduire les déchets. Il associe les élèves du groupe scolaire Jean d'Anse, le service Enfance Jeunesse et les enseignants. Emma Lavielle a organisé les rencontres avec le Sitcom et les actions sur le terrain :

- Des diagnostics de recyclage du papier et des bio déchets à l'école, à l'accueil de loisirs, en mairie et à l'espace Émile Vignes.
- Mise en place de plusieurs conteneurs de recyclage du papier et d'une organisation assurant la gestion au sein des classes et des services.
- Intervention de représentants du Sitcom dans toutes les classes du groupe scolaire le 26 mars dernier.

Lors de cette journée le cycle du papier a été développé via du vocabulaire adapté aux différents publics, à travers des jeux et des questions-réponses. Tout ceci en respectant le protocole sanitaire. Les enfants, très intéressés, ont ouvert de nouvelles discussions comme par exemple: le recyclage des cartouches d'encre ou les énergies renouvelables.

Nous remercions le Sitcom et les différents participants pour leur investissement à la protection de notre belle planète.





PRIMÉA

Société nationale, constructeur de maisons individuelles à des prix attractifs, Priméa est parfaitement adaptée pour les primo-accédants et les investisseurs. Après un bon démarrage à la Teste de Buch pendant 2 ans, Castets s'est avéré un point stratégique pour développer le sud des Landes.

Bastien et Vivien, commerciaux, accompagnés de Stéphane, conducteur de travaux, se feront un plaisir de vous recevoir pour concevoir au mieux votre projet.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h.

605, Rue de la Poterie

Tél. : 05 57 12 18 00



AKOUSTILAB

Louis Andrieu, spécialisé sur les acouphènes, travaille avec le groupe Mathio. Il est accompagné d'Elodie Maignand, assistante audioprothésiste. Il vous propose lors d'une permanence sur rendez-vous tous les mardis, des appareillages avec suivi sans avance, des dépistages gratuits à partir de 3 ans, des bouchons d'oreilles moulés anti-bruit, etc.

Ouvert mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h, le vendredi de 10h à 12h.

48, Rue Sainte Hélène

Tél. : 05 58 45 76 50



ALTITOUT SERVICES

La société Altitout services intervient pour tous types de travaux en hauteur et/ou en milieux confinés. De la sécurisation de chantier, au nettoyage de vitres en passant par l'intervention sur structures suite à un sinistre, l'offre de service est multiple. Une étude personnalisée de chaque projet avec visite sur site sera réalisée préalablement à toute intervention.

403, Rue Escarrebousse

Tél. : 06 22 01 91 09

Mail: altitoutservice40@gmail.com

Facebook : Altitout Services travaux d'accès difficiles



BIO FRANCE 40

Depuis 10 ans sur les marchés, la boutique propose un choix de produits bio à 98% et français à 90%. Vous y trouverez, de la charcuterie, du fromage frais, des bières et des vins de la région mais également des insectes! François et Cindy vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 13h. Vous pouvez aussi commander en ligne et récupérer votre achat via le drive ou la livraison dans un rayon de 20 km, sous conditions d'achat.

584, Route des mousquetaires

Tél. : 07 54 28 31 91

biofrance40.com

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE: CÔTE LANDES NATURE VOUS DONNE ACCÈS À UN NOUVEAU SERVICE

Vous envisagez des travaux de rénovation, d'isolation, de chauffage mais vous ne savez pas si vous êtes éligibles à un ou plusieurs dispositifs de financement public ?

Consciente de ces difficultés et de l'importance que peuvent prendre ces travaux, tant pour votre confort que pour vos finances, la Communauté de communes a décidé d'intégrer une plateforme de rénovation énergétique: "la plateforme en devenir" animée par la fédération Soliha et co-financée par la Région Nouvelle Aquitaine et le Département des Landes

Appelez dès à présent le 05 58 74 12 56

vous serez mis en relation avec des conseillers thermiciens.

Vous serez renseignés sur vos projets de construction, de rénovation, d'isolation, de chauffage mais aussi sur les aides financières disponibles ou simplement sur les gestes simples à faire pour diminuer vos factures. Tous ces conseils vous seront d'autant plus précieux qu'ils sont neutres et gratuits.

SOLiHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

LE DISPOSITIF « DEPAR »

Le dispositif « DEPAR » (Diagnostics Énergétiques Pour Accompagner la Rénovation), avait pour objectif principal de sensibiliser et d'informer les ménages sur la réalisation de travaux d'économies d'énergie et sur les aides existantes. Le diagnostic énergétique, complet, gratuit et non-engageant était réalisé par un expert qualifié et incluait la remise d'un kit « éco-gestes ». Il contenait des accessoires d'économie d'énergie, un livret d'information pour réduire sa consommation d'énergie au

quotidien, des informations sur les scénarios de travaux envisageables pour améliorer le confort et la performance énergétique de son logement, et les aides financières associées à votre situation. Un rapport de diagnostic, incluant les scénarios de rénovation et les financements associés, était ensuite envoyé au propriétaire.

Ce dispositif a bénéficié à des Castésiens et des citoyens du territoire.



LA COMMISSION DES CITOYENS, PRÊTE À TRAVAILLER!

De gauche à droite: Cyril Chivracq, Lionel Labarthe, Elodie Urbain, Elisabeth Lima, Philippe Mouhel, Valentin Bernard, Georges Lacroix, Karine Duboscq Reitel. Absente de la photo: Adriana Goncalves.

DES MASQUES POUR S'ÉVADER

L'équipe de la Ludo-médiathèque a maintenu les animations à destination des classes de l'école de Castets. Le fonctionnement de ces accueils a été entièrement revu et adapté à la situation actuelle.



Les élèves ont participé à des ateliers théâtre sur le thème des Fables de la Fontaine, habillant leurs masques sanitaires de figures animales colorées. Une manière de détourner joyeusement les contraintes en s'immergeant dans un autre univers.

Un moment d'évasion qui se prolonge à la maison, grâce à la publication sur la page Facebook et le site Internet de la Mairie, de vidéos « Histoires en pyjama » pour égayer les soirées des petits et des grands!

Les élèves de CE1 ont pu poursuivre la création de leur album sous la supervision de l'auteure Loren Bes, venue partager ses techniques d'illustrations à l'aquarelle et ses connaissances sur l'écriture d'un scénario. Les élèves se sont appliqués à créer de toutes pièces un personnage ultra original et à imaginer une histoire pleine de rebondissements sur le thème du voyage.

Cet album sera très bientôt disponible sous forme numérique sur le site de la Ludo-médiathèque!



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION DE LA LUDO-MÉDIATHÈQUE (DÉCEMBRE 2020)

700 questionnaires ont été distribués auprès de la population pour un retour de 79 réponses. 67% sur le site de la mairie et 33% au format papier.

Synthèse générale :

- 35,1% des adhérents viennent au moins une fois par semaine, 26% une fois par mois, 26% une fois tous les deux mois.
- 98,7% viennent pour emprunter, 22% pour participer à des animations, 15% pour lire sur place ou encore 14% pour utiliser la ludothèque.

- 63,8% souhaiteraient une ouverture le mardi après-midi, 56,9% une amplitude plus importante le samedi matin, 44% le mardi matin, 19% une fois tous les 15 jours en nocturne. (question ouverte)

Il en ressort également une très grande satisfaction des adhérents quant à la qualité du travail de l'équipe (excellent accueil, très bons conseils, belles initiatives, excellentes compétences...).

Un grand merci à Florie, Marie et Mylène pour leur travail effectué quotidiennement à la Ludo-médiathèque.

L'analyse des résultats de cette enquête a permis d'identifier les points forts et les points à améliorer : une plus grande amplitude des horaires d'ouverture de la médiathèque, des prêts de jeux vidéos, des demandes de mangas, de livres de sociologie ou de psychologie. Tous ces points seront abordés lors d'une prochaine commission Culture.

[Retrouvez le détail de tous les résultats sur notre site internet castets.fr](#)



De gauche à droite : Michel Lamolie, Clémence De Azevedo, Denis Vejux, Yohann Deslux (suppléant de Frédéric Herrero), Didier Lafitte, Dominique Etcheverry, Lionel Labarthe, Thierry Dibos, Guillaume Galichet, Vanessa Fruit, Félicité Bras.
Absents : Dominique Bordelanne, Jean-Paul Campagné, Clément Lagoueyte.

LA RÉGIE SUR LE PONT

La Régie travaille depuis plusieurs mois sur la préparation des fêtes. Malgré le travail effectué par cette nouvelle équipe, le contexte ne permet pas d'envisager la tenue de celles-ci sous le format habituel. Nous espérons encore pouvoir organiser une manifestation à ce moment-là ou avant la fin de l'année et enfin nous retrouver. À très vite !!

La Régie des Fêtes est composée de 9 élus et de 5 personnes extérieures. Elle a pris la suite du comité des fêtes en début d'année 2015.

Depuis, chaque année, elle prépare les fêtes de Castets, qui ont lieu le dernier week-end de juillet ou le premier week-end d'août.

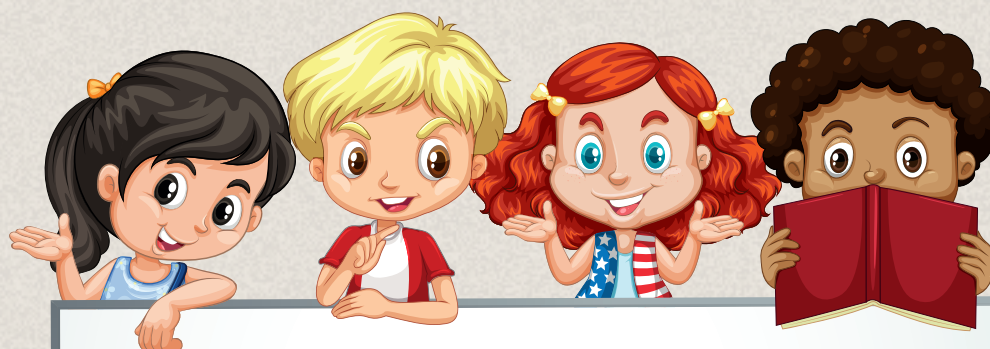
Du choix des animations au choix des menus, en passant par le service des repas ou à la buvette, tous se mobilisent pour que vous puissiez passer les meilleures fêtes possibles.

Mais sans le soutien des bénévoles, la Régie seule ne pourrait vous offrir de si belles fêtes. Ainsi, chaque année des bénévoles aident à la cuisson des repas, au service au bar, etc.

Malheureusement, depuis le début de la pandémie, la Régie n'a pu organiser de fêtes. Cette année encore, le format que nous connaissions tous ne pourra être tenu. En revanche, nous travaillons à pouvoir organiser un moment festif d'ici la fin de l'année, l'occasion de pouvoir enfin, nous retrouver dans un moment de convivialité qui nous fait tant vibrer.



NOUS RECHERCHONS



PHOTOS

DE CLASSE

de l'école de Castets

VENEZ EN MAIRIE AFIN QUE NOUS PUISSIONS LES SCANNER



**VOUS POSSÉDEZ UNE OU PLUSIEURS PHOTO(S) DE CLASSE DE CASTETS
ET VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CE PROJET DE PHOTOTHÈQUE ?**

APPORTEZ VOS PHOTOS, NOUS LES SCANNERONS.

